Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-212200471-20260401-2026_04_16-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

COMMUNE DE CORLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CORLAY

SÉANCE DU MERCREDI 01 AVRIL 2026

19 HEURES 30

Présents : Monsieur ALLAIN, Maire, Madame COURTOT, Monsieur TRENDA, Madame GANNE, Messieurs BURLOT, LE LAY, LE BRIS, Mesdames LE CHEVILLIER, AMBROIS, RAOULT, LE SEYEC, Messieurs BERVILLE, MARIE, Madame LARVOR et Monsieur TALBI.

Secrétaire de séance : Mylène COURTOT.

Date d'envoi de convocation : le 26 mars 2026.

Objet : **Détermination du nombre de postes de conseillers délégués**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il lui appartient de déterminer le nombre de postes de conseillers délégués.

Le Maire propose à l'assemblée de fixer le nombre de postes de conseillers délégués à trois.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- DECIDE de fixer à trois le nombre de conseillers délégués.

Pour extrait conforme à la délibération
en date du 20 mars 2026.

Le Maire, Olivier ALLAIN.

Transmis à la Préfecture
Le 05 mai 2026
Certifié par M. le Maire.

MAIRIE DE CORLAY 22320 - Côtes-d'Armor

MAIRIE DE CORLAY 22320 - Côtes-d'Armor